

LE PETIT MÉTROPOLITAIN

#59
OCTOBRE
2021

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE

p.08 DOSSIER

UN NOUVEL URBANISME POUR APAISER LA VILLE



p.16 **REGARDS CROISÉS :**
C'est l'heure de la cantine !

p.19 **EN PERSONNE :**
3,2,1... Actions !

Retrouvez le Petit métropolitain sur comete.grandlyon.fr

GRANDLYON
la métropole

#59
OCTOBRE
2021



03

LA DATA DU MOIS

Bilans RH 2020

04

ACTUS

07

D'HIER À AUJOURD'HUI

Le Centre d'échanges de Perrache en mutation

08

DOSSIER

Un nouvel urbanisme pour apaiser la ville

14

EN ACTION

Exploration au cœur de la valeur des données d'intérêt général

16

REGARDS CROISÉS

C'est l'heure de la cantine !

18

POINT D'INTERROGATION

Qu'est-ce que l'enquête CQVT ?

19

EN PERSONNE

3, 2, 1... Actions !

20

C'EST PRATIQUE

Mon pote, le compost !

21

LES ASSOS

22

EXPRESSIONS SYNDICALES

24

TEMPS FORTS

RÉFÉRENTS



Direction Générale des Services

Direction Ressources urbain et environnement :

Écologie : Cécile Bracco

Gestion des déchets nettoyage : Ingrid Mourier

Énergie-développement durable :

Véronique Saint-André

Voirie-végétal : Karine Lalo

Direction Prospective et dialogue public :

Léna Palenius

Délégation Développement responsable

Direction Valorisation territoriale &

relations internationales :

Anne-Laure Beaudoin

Direction Innovation numérique

& systèmes d'information :

Julien Veaux, Yves Estève

Délégation Solidarités,

habitat et éducation

Marine Mayans

Madeleine Aufrand

Délégation Ressources humaines

et moyens généraux

Ressources humaines :

Bénédicte Mouton

Patrimoine et moyens

généraux : Aurélie Giron

Service Documentation :

Cécile Ducharne

Comité social du personnel

Alix Lobato

Camélia Gnanzou

DVMAP - SERVICE DE LA COMMUNICATION INTERNE - HÔTEL DE MÉTROPOLÉ

20, rue du Lac, CS 33569

69505 Lyon Cedex 03

Tél. 04 26 99 37 87

cbarbier@grandlyon.com

Directrice de la publication

Anne Jestin

Rédactrice en chef

Dominique Yoyo

Coordination et rédaction

Christian Barbier / Jennifer Schies

Véronique Riffault

Crédit photos

Jérémy Cuenin / Thierry Fournier

Eric Soudan / Anne Thomé

Conception maquette

In Média Res

Réalisation

Atelier Grève-Viallon

Impression

OTT imprimeurs



Bilans RH 2020

Les Bilans RH, produits par la direction adjointe Administration et développement des ressources humaines, récapitulent les données clés de la Métropole en matière de ressources humaines. En 2020, certaines de ces données ont été particulièrement marquées par la crise sanitaire...



9513 agents dont
8575 agents permanents

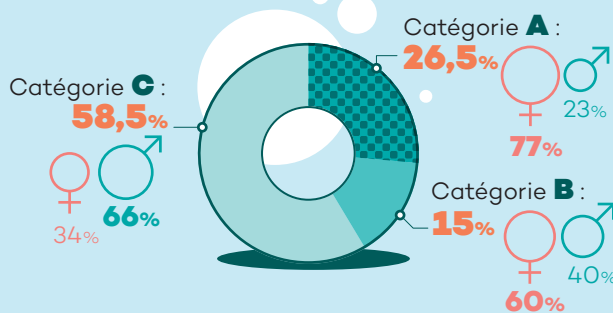
↑ **+ 3%** par rapport à 2015

50,75% d'hommes  **49,25%** de femmes

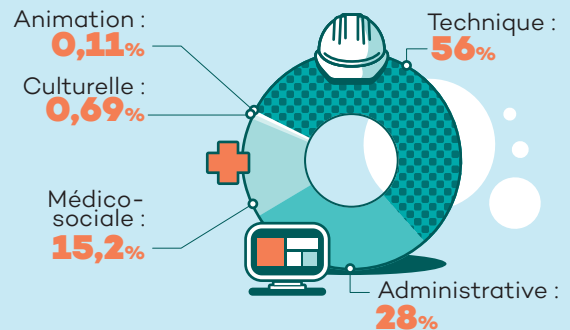


Âge moyen :
46 ans et **7** mois

RÉPARTITION DES AGENTS PERMANENTS PAR CATÉGORIE ET PAR SEXE :



RÉPARTITION DES AGENTS PERMANENTS PAR FILIÈRE :



LES PRINCIPAUX IMPACTS DE LA CRISE COVID-19 SUR NOS ACTIVITÉS ET CONDITIONS DE TRAVAIL :



AVANCEMENT DE GRADE :

- **495** agents promus
- **- 38%** par rapport à 2019
- Absence de sessions d'examens professionnels de la catégorie B en 2020

ABSENTÉISME :

- **8,12 %**
- **- 1,29** point par rapport à 2019
- Les autorisations spéciales d'absence (ASA) instaurées dans le cadre de la crise n'ont pas été prises en compte; dans une telle hypothèse le taux d'absentéisme aurait dépassé les 13%



DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES :

- **4456** agents formés
- **- 31%** par rapport à 2019
- Fermeture des centres de formation de mars à mai 2020

TÉLÉTRAVAIL :

- **2 170** agents en décembre 2020
- **+ 182%** par rapport à janvier 2020





Depuis le 7 octobre, l'unité Traitement et valorisation énergétique des déchets (délégation Transition environnementale et énergétique), située à Rillieux-la-Pape, sensibilise les citoyens - groupes ou particuliers -, au cycle de vie des déchets, allant de la prévention jusqu'à leur valorisation. De manière ludique et pédagogique, des parcours immersifs initient à la découverte des différents modes de traitement, mais aussi à la manière

dont notre collectivité s'emploie à leur transformation en énergie. « Par exemple, la mise en valeur des déchets alimentaires en chauffage et eau chaude 12 000 logements de Rillieux-la-Pape. Elle fournit également de l'électricité à près de 10 000 foyers. Cela a un réel impact sur la réduction de l'empreinte carbone du territoire » explique Élise Ravache, cheffe de projet Gestion des déchets. Quant au centre de tri de Chassieu, il a depuis septembre repris ses visites

exposant aux citoyens les modalités de tri des emballages et papiers grâce à l'action de machines aussi performantes qu'ingénieuses. Dans les moindres détails, y est expliquée la façon dont le recyclage favorise la seconde vie de nos déchets. En début d'année prochaine, un parcours pédagogique similaire ouvrira au centre de tri de Saint-Fons.

➔ Toutes les informations sur www.grandlyon.com, en tapant le mot clé « visiter un équipement ».

TOP DÉPART POUR UN NOUVEAU TYPE DE COLLECTE COLLECTIVE

Le 7^e arrondissement de Lyon est territoire pilote pour la collecte des déchets alimentaires en apport volontaire*. « Depuis fin septembre et jusqu'à début novembre 2021, la Métropole installe sur l'espace public 150 bornes à compost dédiées à la collecte des déchets alimentaires. Ces contenants métalliques, équipés d'une trappe et ouverts à tous, renferment un bac roulant récupérant les dépôts. Les 82 000 usagers du secteur disposeront donc durant l'automne d'une solution de tri à la source des déchets alimentaires, complémentaire aux dispositifs de compostage partagés déjà existants sur l'arrondissement à travers une cinquantaine de sites » indique Laura Foray, chargée de mission tri à la source des biodéchets, direction adjointe Déchets au sein de la délégation Transition environnementale et énergétique. À partir des enseignements de cette expérimentation, le

déploiement de ce type de collecte sera poursuivi en 2022 sur d'autres territoires, non encore définis à ce jour.



*Ce dispositif de collecte s'inscrit dans un projet global de tri à la source des déchets alimentaires, comprenant également le renforcement du compostage partagé (en pied d'immeuble, dans les quartiers, dans les écoles et collèges) et la promotion du compostage individuel, avec la distribution de 20 000 composteurs individuels à destination des foyers résidents en maison avec jardin.

✂ Lire l'info complète sur Comète

Donnez votre avis
et renseignez-vous sur

jeparticipe
grandlyon.com

ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS (ZFE) : PARTICIPEZ À LA CONCERTATION

Réunions, ateliers, rencontres, questionnaire et contribution en ligne... Une grande concertation citoyenne, pour les Grands Lyonnais mais aussi les habitants des communes limitrophes, s'engage jusqu'au 5 février 2022. Elle doit permettre d'identifier et co-construire toutes les solutions pour doter la ZFE des moyens nécessaires à la réduction de la pollution de l'air tout en préservant la mobilité de toutes et tous.

➔ Pour suivre et participer à cette concertation, rendez-vous sur jeparticipe.grandlyon.com



PRIX SUMMER 2022 : UN BON CRU À PLUS D'UN TITRE !

85 agents se sont inscrits au comité de lecture du prix du livre de la Métropole de Lyon. Le nombre de participants va croissant depuis trois ans (22 membres en 2020 et 58 l'an dernier). Toutes les délégations sont représentées. Parfois, ce sont même des groupes de collègues qui l'ont rejoint, comme à la direction de la Culture ou encore dans le réseau des juristes. La sélection des romans de cette édition est composée de cinq livres, tous empruntables au service de la Documentation. Les ouvrages sont aussi disponibles dans les bibliothèques de la Métropole, fortement mobilisées via un calendrier soutenu de rencontres avec les auteurs sur l'ensemble du territoire. Chaque participant de notre collectivité a désormais jusqu'au 28 février pour lire les cinq livres. Tous en discuteront au cours de trois rencontres programmées en salle du Conseil et animées par Bénédicte Soulat, chargée de mission à la direction de la Culture (délégation Développement responsable). D'autres temps d'échanges sont en cours de programmation sur différents sites de la Métropole, en présentiel comme en visio. Le vote final du comité de lecture est fixé au 1^{er} mars 2022, en amont du festival du livre de Bron - qui doit se tenir du 9 au 13 mars - où le gagnant sera révélé.

Un nouveau type de serveur vocal interactif en expérimentation au centre de contact GRECO



Le service Relation usagers GRECO de la direction Valorisation et modernisation de l'action publique (DVMAP) et ceux de la direction* adjointe Relations bénéficiaires et opérations (DARBO), déploient à titre expérimental un serveur vocal interactif. Cet outil permettra à chaque usager métropolitain d'indiquer le type de demande qu'il entend soumettre à la collectivité. Par ailleurs, via cette solution, il pourra également attribuer son appel à certains conseillers de GRECO, à des services ciblés de la Métropole ou encore à des partenaires extérieurs tels que O du Grand Lyon... « *En plus de ces fonctionnalités personnalisables, ce serveur a*

l'avantage d'être adaptable à la demande et ce en temps réel sans que l'équipe GRECO ne sollicite les informaticiens. Il offre aussi la possibilité de lire les mentions légales relatives à l'utilisation des données personnelles des usagers et fournit automatiquement de l'information sur les événements exceptionnels de la collectivité » indique Denis Pozzobon, responsable du service Relation usagers GRECO. À l'issue de l'expérimentation, ce dispositif sera élargi à d'autres usages afin d'aider les directions à améliorer leur relation avec les usagers et de faciliter au quotidien le travail des agents.

*Les services Experts équipements personnels informatique télécom et Pilotes de production infrastructures



Stéphane Bern et Lorant Deutsch aux côtés de **Claire Iselin** le 22 septembre devant l'entrée de Lugdunum. Les deux animateurs de « *Laissez-vous guider* » rencontraient la directrice du musée au cœur du site antique de Lyon pour préparer une émission prévue en fin d'année sur la Gaule romaine.





QUESTIONS À **MATTHIEU THENOZ,**

EN CHARGE DE SUIVRE LE PROJET DE LA CITÉ INTERNATIONALE DE LA GASTRONOMIE À LA DIRECTION CULTURE (DÉLÉGATION DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE)

Un lieu d'éducation au goût et au bien manger ouvert à tous

En quoi consistent les nouvelles orientations du projet de la Cité internationale de la Gastronomie ?

L'ambition est de dessiner, en lien avec les professionnels de l'écosystème de l'alimentation et de la gastronomie, les habitants et le jeune public, un projet de Cité cohérent autour de l'alimentation durable, de la justice alimentaire, connecté avec l'histoire de notre territoire, tout en prenant en compte les enjeux climatiques et sociaux auxquels nous sommes confrontés. La démarche s'articule donc avec la politique agricole métropolitaine, inscrite dans le projet alimentaire territorial.

À quoi va servir le million d'euros de frais de fonctionnement qu'annuellement le Grand Lyon affectera à ce projet d'ici son ouverture ?

Faire vivre le lieu en expérimentant des usages dans les différents types d'espaces. Qu'il s'agisse des salles patrimoniales à nouveau ouvertes depuis juin 2021 ou encore des événements ou expositions temporaires à vocation éducative, comme celle intitulée « *Changez le climat dans notre assiette !* » qui s'est terminée le 3 octobre dernier.



QUE D'EAU QUE D'EAU !

Courant septembre, suite à l'effondrement d'une canalisation d'eau à Oullins, les équipes de Net SO qui travaillaient en chantier de nuit ont été appelées à intervenir rapidement sur une fuite importante. Les agents de nettoyage ont raclé la boue à la pelle sur une vingtaine de centimètres, avant que les balayeuses grande capacité ne puissent commencer à intervenir sans s'embarber. Les équipes de terrain de Net SO ont été coordonnées par David Quadrini, Mickaël Sabatier et leur responsables de secteur Christelle Asnar et Marion Kukovicic.

FÉLICITATIONS !

Sarah Bigot a été élue au Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Auvergne-Rhône-Alpes

Architecte à la direction Projets et énergie des bâtiments (DTEE), Sarah est la première représentante de la Métropole de Lyon dans cette instance régionale : « *Je veux participer à la promotion de l'architecture et à la valorisation de ses acteurs. L'architecture doit venir au cœur du débat public car elle appartient à chacun dans sa vie quotidienne.* »



📌 Retrouvez l'intégralité de l'interview sur [Comète](#)

NOUVELLES CONSIGNES D'ACHAT POUR LE PAPIER

Depuis le 1^{er} septembre 2021, le papier utilisé à la Métropole est exclusivement recyclé (après écoulement des stocks encore disponibles). C'est le choix de la Direction Générale, dans le cadre du nouveau marché de fournitures, en application d'un décret relatif à la transition écologique qui s'applique aux collectivités territoriales et impose d'utiliser au moins 40 % de papier recyclé dans ses achats.

SUPPLÉMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT (SFT)

Vous allez recevoir dans votre bulletin de paie d'octobre (et non septembre comme annoncé dans Le Petit Métropolitain du mois dernier) un document concernant la mise à jour de votre situation familiale (sauf si vous êtes assistant familial ou en contrat de droit privé, contrat aidé, apprenti, stagiaire). Ce document est à retourner avec les pièces justificatives demandées à votre contact RH habituel (antenne de gestion, relai RH ou SRH directement) avant le 30 novembre. Sans cette mise à jour, votre SFT pourrait être supprimé. Pensez-y !

RELATION USAGER : UNE JOURNÉE DE COPRODUCTION ENTRE AGENTS

À la suite d'une étude terrain menée auprès des agents et des usagers, un travail collaboratif avec les agents a été enclenché pour repenser la relation usager autour d'un socle commun. Lundi 20 septembre, une cinquantaine d'agents toutes délégations confondues se sont réunis pour identifier des leviers d'amélioration afin de faciliter et fluidifier les relations avec les usagers. Tout au long de la journée, les agents ont travaillé dans un format de Sprints créatifs : un séquençage d'ateliers dans un temps court pour faire émerger des idées. Résultat : une ambition, des convictions et un socle de valeurs ont été formalisés sur lesquels viendront s'appuyer demain de nouveaux outils, qui permettront, et c'est là tout l'enjeu du projet, de fluidifier et d'améliorer les contacts physiques et numériques avec les usagers de la Métropole.

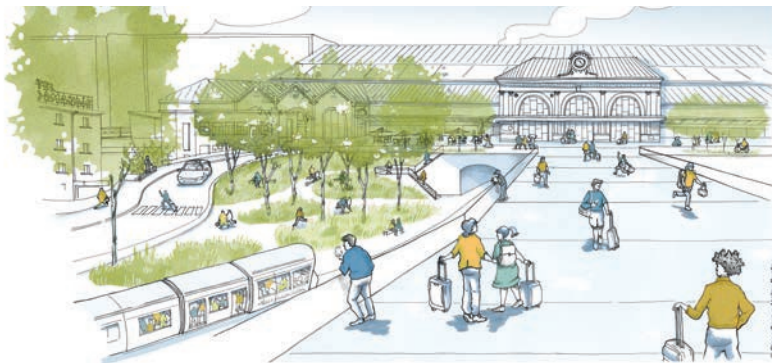
LE CENTRE D'ÉCHANGES DE PERRACHE EN MUTATION

7



Laurence Tanguille, responsable du service études (direction Projets & énergie des bâtiments) et chef de projet

«Verrues», «blockhaus», «Goldorak», «connerie du siècle», «monstre de béton», les qualificatifs ont fleuri depuis 45 ans pour parler du Centre d'échanges de Perrache. Œuvre de l'architecte René Gagès, il a été inspiré par des théoriciens britanniques et japonais. Il est considéré comme l'aïeul des pôles d'échanges multimodaux et il a valu à Louis Pradel, maire de Lyon d'alors très populaire et que les Lyonnais avaient affectueusement baptisé «zizi», le sobriquet de «zizi béton».



Dans les années 60, l'État s'est engagé dans un plan d'aménagement autoroutier conséquent, soit 2000 km de voies, avec l'axe Paris-Lyon-Marseille défini comme prioritaire. Ce plan va accoucher du tunnel sous Fourvière qui, à l'origine, devait déboucher sur le cours de Verdun, un très grand espace public cher au cœur des Lyonnais puisque c'est sur ce site qu'étaient accueillis les grands cirques de l'époque et une fête foraine traditionnelle. Pour éviter cette configuration qui posait des problèmes de circulation, l'idée du centre d'échanges, mêlant les différents modes de transport, est ainsi née. Les travaux ont commencé en 1972 pour s'achever le 25 juin 1976, date de son inauguration. Depuis, ce bâtiment a été accusé de tous les maux. On lui a notamment reproché d'avoir coupé le quartier de Perrache en deux.

Le Centre n'est pas le seul coupable

À y regarder de plus près, la coupure n'a pas été le fait de cet édifice. Au 19^e siècle (1857 inauguration de la

gare conçue par M. Cendrier), la gare de Perrache avait déjà fait la besogne. Puis, en 1971, l'autoroute l'avait achevée. En revanche, on peut lui attribuer la disparition du cours de Verdun dont il a pris la place. Au fil des ans les autorités municipales et communautaires se sont repassées le dossier « Centre d'échanges » comme une patate chaude. Plusieurs fois le projet de sa démolition a été caressé. Ces projets jamais concrétisés ont souvent contribué à minimiser son entretien au plus stricte nécessaire. Aujourd'hui, c'est certain, le Centre d'échanges restera debout !

« Ouvrons Perrache » phase 1 terminée

« En 2013, le projet de requalification de ce bâtiment a été lancé », rappelle Laurence Tanguille, responsable du service études (direction Projets & énergie des bâtiments) et chef de projet.

Aujourd'hui, la phase 1 de cette opération baptisée « Ouvrons Perrache » est achevée. La traversée piétonnière ou cycliste nord-sud est désormais possible

sous la voûte qui relie la place Carnot à la place des Archives.

La piétonisation de la voûte ouest a été achevée au mois de juin de cette année, la prolongation de la ligne T2 du tramway jusqu'à Montrochet est opérationnelle depuis mars et le nouveau pavillon SNCF place des Archives est en place depuis septembre 2020.

Une nouvelle étape

La phase 2 du projet va débuter dès ce mois d'octobre. Il s'agit de parachever la mue du Centre.

Sans entrer dans les détails de l'opération à venir, on retiendra la démolition de ce que l'on appelait le mail piéton, cette passerelle surélevée qui donnait sur la gare.

La SNCF va rendre à la gare de Perrache l'accès qui était initialement le sien depuis un grand parvis. L'intermodalité des déplacements sera rendue plus favorable pour les piétons et les cyclistes.

En supprimant des places de stationnement, un immense parking pour les vélos, avec près de 800 places sécurisées, sera aménagé.

Quant au Centre lui-même, il va être profondément repensé et transformé. Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé auprès d'investisseurs avec, dans le cahier des charges, la légère surélévation du bâtiment en deux endroits pour accueillir 6000 m² de planchers supplémentaires.

Le bâtiment central et historique sera écorénové et les jardins suspendus, un peu oubliés et qui aujourd'hui accueillent un jardin partagé, feront l'objet d'un projet paysager ambitieux. Tout repose maintenant sur les offres des opérateurs et leur capacité à proposer un projet ambitieux à la hauteur des orientations de la Métropole.

En 2028, le Centre d'échanges de Perrache et ses espaces publics nouveaux devraient prendre place dans le paysage lyonnais.



SÉBASTIEN CHAMBE,
directeur général adjoint
de la délégation Urbanisme
et mobilités

Le 24 septembre 2021, la délégation Urbanisme et Mobilités s'est réunie au Cirque Imagine installé à Carré de Soie, pour la première fois de sa jeune histoire, en présentiel. En un an à peine d'existence, et malgré les contraintes sanitaires, quel chemin parcouru par ce nouveau collectif de travail de 400 agents ! Un chemin profilé par de nouvelles orientations de politiques publiques et qui a su se mettre en situation de leur répondre :

- la définition des projets urbains et d'espaces publics de la nouvelle PPI (pour plus d'un milliard d'euros hors foncier), arbitrée en prenant appui sur des Cahiers de Territoire très complets et sur les enjeux de transition écologique ;
- le lancement d'une grande modification du PLU-H et la relance du Règlement Local de Publicité ;
- une politique foncière plus active et volontaire pour reconstituer les stocks fonciers liés aux besoins métropolitains ;
- l'extension du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) à de nouveaux quartiers en politique de la ville qui en ont besoin, à Givors, Villeurbanne, etc. ;
- et enfin, la mise en place d'une nouvelle ambition en matière de mobilités décarbonées qui nous a incité à lui dédier une direction de plein exercice, la DirMob.

Nous avons tiré une certaine fierté collective à partager ce premier bilan d'étape, à accueillir les équipes de la future direction ressources dédiée à la délégation et à nous projeter dans tous les chantiers, projets, nouveaux dispositifs que nous allons porter, impulser, soutenir... Je veux ici remercier toutes celles et tous ceux qui s'engagent chaque jour au service d'un urbanisme et de mobilités plus durables et plus justes. Avec les communes, les habitants, l'État, les partenaires divers et variés, nous contribuons à faire de la Métropole de Lyon un outil performant au service de territoires en pleine transition.

UN NOUVEL URBANISME POUR APAISER LA VILLE

« Une métropole équilibrée et solidaire, inclusive et respirable, végétalisée et apaisée » : tel est l'objectif de l'Exécutif de la Métropole pour ce mandat.

Un ambitieux programme qui passe par un changement de paradigme en matière d'urbanisme, au stade des études stratégiques comme dans la phase opérationnelle, ainsi que par une évolution forte de la réglementation (lire modification numéro 3 du PLU-H en page 10).

Un ambitieux programme qui passe par une délégation dédiée d'environ 400 agents : la délégation Urbanisme et mobilités qui, en transversalité avec l'ensemble des autres délégations et avec les 59 communes, est chargée de définir les lignes de force d'un nouvel urbanisme.



Le temps d'un urbanisme très consommateur d'espaces naturels, de matières premières et d'énergie fossile est révolu. On ne transforme plus la ville en faisant « tabula rasa » et en ignorant l'héritage des lieux, leur histoire, leur matérialité.

« Le temps de l'urbanisme transitoire est une chance pour enrichir nos pratiques professionnelles et fabriquer une ville plus variée, plus surprenante, plus attentive à tous les publics », souligne Sébastien Chambe, directeur général adjoint de la délégation Urbanisme et mobilités. *« Avec l'urbanisme transitoire, on introduit une séquence intermédiaire qui consiste à tester des usages pendant un temps donné, qui peut parfois être assez long, avant une transformation plus lourde. Cela peut permettre de donner une nouvelle inflexion au programme, aux études et aux travaux que l'on va ensuite réaliser.*

À travers ces tests, ces expérimentations, ces nouvelles pratiques temporaires d'utilisation d'un espace ou d'un bâtiment, on mobilise de nouvelles politiques publiques auxquelles, jusqu'à présent, on ne s'adressait pas à travers l'urbanisme traditionnel. C'est le cas de l'hébergement d'urgence, de certaines formes de cultures alternatives et de pratiques sociales qui reposent sur des modèles économiques exploratoires. C'est le cas aussi des pratiques de mobilité alternatives à la voiture et aux transports en commun, qui manquaient souvent d'espace et de considération ».

Un urbanisme plus flexible

L'urbanisme transitoire est donc une nouvelle manière de fabriquer la ville, qui mobilise des directions thématiques aussi variées que la culture, l'économie, le foncier, l'habitat, etc.

« C'est une démarche qui a été entamée dès 2018 de façon expérimentale à la Métropole et qui a pour objectif depuis 2020, dans ce nouveau mandat, de se systématiser quand on intervient sur la ville », explique Alice Conte Jansen, chef de projet Aménagement urbain et urbanisme transitoire. « Il s'agit de répondre, dans nos politiques publiques, à des enjeux et des besoins sociaux, environnementaux ou autres. Il est aussi question de stimuler l'innovation, les

collaborations entre porteurs de projet. Enfin il s'agit d'optimiser l'utilisation d'un foncier qui se fait rare et cher ».

Concernant la gestion du patrimoine, occuper un bâtiment permet d'éviter des coûts de gardiennage et d'avoir des bâtiments vides, des friches ou des terrains vagues pas forcément agréables pour les riverains. Ainsi, dès l'achat d'un bien par la collectivité, on doit désormais s'interroger sur ce que l'on va en faire en attendant sa destination finale, avec l'appui très important de la direction Patrimoine & moyens généraux (DPMG), chargée de la maintenance de ce patrimoine. « L'idée, est aussi de gérer la temporalité des projets, insiste Alice Conte-Jansen. Il est



Alice Conte Jansen,
chef de projet
Aménagement
urbain et urbanisme
transitoire

intéressant d'aborder le temporaire dans des projets qui sont très longs et de faire vivre la ville alors qu'il y a des chantiers qui durent une dizaine d'années, comme c'est le cas pour les ZAC (zones d'aménagement concerté). Il est utile de préfigurer des usages futurs, de tester des choses, de donner de la place aux habitants. Souvent cela transforme l'image d'un site, permet de découvrir des lieux de la ville que l'on ne connaît pas. C'est, par exemple le cas des bâtiments qui hébergeaient l'entreprise Fagor/Brandt dans le 7^e arrondissement de Lyon et qui accueillent aujourd'hui des événements culturels très divers. »

L'occupation temporaire, est donc non seulement une offre nouvelle sur le territoire, mais aussi un urbanisme de crise qui permet de répondre à ceux qui n'ont pas accès au logement ou de lieu pour travailler.

Aujourd'hui, une vingtaine de sites privés ou publics de plus ou moins grande taille est concernée sur l'agglomération. Fabriquer la ville autrement est ainsi le nouvel étendard métropolitain en matière d'urbanisme.

« Si au début d'un projet on a fait une programmation, il faut accepter d'être bousculé, que cette programmation évolue, que l'urbanisme en soit transformé et que les usagers et les acteurs accueillis dans ces espaces ou bâtiments permettent d'y inscrire durablement des usages qui n'étaient pas ceux auxquels on pensait au départ ».



Premier Forum de l'inclusion numérique organisé par la DINSI au Zoo Art show (musée d'art moderne), à Lyon. C'est un exemple d'occupation transitoire d'un bâtiment voué à être transformé. En effet, l'ancien siège social de Panzani dans le 6^{ème} arrondissement de Lyon (rue Boileau) a servi de cadre à une exposition de street art et la DINSI a profité des espaces de ce bâtiment avant que des travaux soient engagés.



Le ZAN avant qu'il ne soit tard

Bousculer les pratiques en matière d'urbanisme, c'est aussi ce que va faire le ZAN, une nouvelle disposition contenue dans le volet artificialisation de la loi Climat et résilience, et promulguée le 24 août dernier. ZAN signifie zéro artificialisation nette. « C'est un sujet qui a pris une importance significative dans la stratégie eau-air-sol menée par l'État, explique Thierry Lagarde, responsable du service GEO et chef de projet ZAN.

Cette loi Climat et résilience contient ainsi une dizaine d'articles concernant la lutte contre l'artificialisation des sols et la définition du

ZAN. Elle introduit une notion de sobriété foncière qui intéresse directement les urbanistes. Elle les oblige à faire désormais la balance entre sol consommé et ceux que l'on renature. La sobriété foncière devient donc la règle ».

De quoi parle-t-on ?

Pour bien comprendre la règle imposée par le ZAN, il convient de préciser les termes de la loi. L'artificialisation est ainsi définie comme l'altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol, en particulier de ses fonctions biologiques,



Thierry Lagarde,
responsable du
service GEO et
chef de projet
ZAN

hydriques et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique par son occupation ou son usage.

La renaturation d'un sol, ou désartificialisation, consiste en des actions ou des opérations de restauration ou d'amélioration de la fonctionnalité d'un sol, ayant pour →

→ effet de transformer un sol artificialisé (...).

L'artificialisation nette est alors définie comme le solde de l'artificialisation et de la renaturation constatées sur un périmètre et une période donnés.

Dans les documents d'urbanisme, la définition de ces termes prend une tournure plus concrète. Une surface est artificialisée quand les sols sont imperméabilisés en raison du bâti ou d'un revêtement, stabilisés et compactés, ou constitués de matériaux composites.

Par opposition, est non artificialisée une surface soit naturelle, nue ou couverte d'eau, soit végétalisée, constituant un habitat naturel ou utilisée à usage de cultures.

Horizon lointain mais action immédiate

L'objectif zéro artificialisation nette est fixé à l'horizon 2050. Cela peut sembler tard pour combattre les effets néfastes de l'action humaine sur le climat. Fort heureusement, avant l'échéance 2050, il faudra diviser par deux les surfaces artificialisées sur les dix prochaines années, avec pour jalon les dix années précédant l'intégration de la trajectoire ZAN dans les documents de planification. « Ainsi, explique Thierry Lagarde, il faudra, dans les politiques publiques, à la fois retravailler sur le bâti existant, la reconversion des friches et

la renaturation. Il faudra aussi en amont dépolluer et désimpermeabiliser les sols ».

Le ZAN va devoir être appliqué dans tous les documents d'urbanisme réglementaire et à tous les échelons territoriaux. Les régions ont donc deux ans pour traduire l'objectif dans les Schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).

« Il va falloir instaurer un dialogue avec les territoires voisins de la Métropole au travers, par exemple, des Schémas de cohérence territoriale (SCOT). Force est cependant de constater qu'au niveau national, la Métropole est vertueuse car on ne consomme que 140 m² pour construire un logement neuf. À Saint-Étienne, c'est quatre fois plus... ».

Le PLU-H au diapason du ZAN

Le PLU-H (plan local d'urbanisme et de l'habitat), qui se prépare à une 3^e modification depuis l'approbation de sa révision en 2019, s'oriente vers des mesures très volontaires pour maîtriser l'étalement urbain et accroître les zones naturelles et agricoles. Il a bien sûr l'objectif du ZAN dans le viseur. Il comporte notamment un « rétrozonage » de 67,4 hectares des zones constructibles vers des zones naturelles ou agricoles. Notons que la révision du PLU-H en 2019 avait déjà permis de « rendre » 750 hectares aux zones naturelles et agricoles.

Cette modification, qui prendra effet dans un an, après une phase d'enquête publique début 2022, accentue l'effort en faveur de la non-artificialisation des sols, un effort qui va aussi concerner l'augmentation, sur certains secteurs, du pourcentage d'espaces de pleine terre végétalisés dans les nouveaux programmes de construction.

Pour lutter aussi contre l'étalement urbain et favoriser la sobriété foncière, la Métropole, au travers de son PLU-H, va favoriser fortement les constructions à proximité des gares et des axes forts de transports en commun. Enfin, soulignons que la loi prévoit un moratoire pour interdire les zones commerciales supérieures à 10 000 m².

Cette trajectoire ZAN mobilise des compétences transversales au sein de la collectivité (direction Foncier et immobilier, direction Innovation et action économique, direction de l'Eau, direction Environnement écologie énergie...), mais aussi des partenariats (le SEPAL dans le cadre de la révision du SCOT, l'Agence d'urbanisme dans le cadre du programme partenarial annuel), le tout coordonné par la direction Planification et stratégies territoriales.



Guillaume Julien-Neveu, directeur de projet

Les Voies Lyonnaises pour mailler le territoire

L'une des nouvelles orientations fortes de l'urbanisme est la réduction de la place des voitures dans l'espace public et l'amélioration des conditions de circulation pour celles et ceux qui utilisent des modes actifs de déplacement. D'où la création de nombreuses pistes cyclables et d'un réseau structurant, nouvellement nommé les Voies Lyonnaises, dont le directeur de projet est Guillaume Julien-Neveu. Le mode projet est organisé avec un chef de projet de la direction Maîtrise d'ouvrage urbaine (DMOU) pour chaque ligne, qui mobilise l'ensemble des services métropolitains concernés, notamment les futurs gestionnaires. La délégation Gestion et exploitation de l'espace public (DGEEP) portera également la maîtrise d'ouvrage de certains tronçons.

L'objectif de cette infrastructure entièrement dédiée aux vélos, qui va mailler progressivement le territoire métropolitain, est de multiplier par trois d'ici à 2026 le nombre de déplacements à vélo par rapport à 2020. En 2026, ce réseau devrait atteindre 311,5 km (tronçons communs compris) répartis dans 40 communes. En 2030, il devrait être continu et sécurisé le long de plus de 350 km. Ainsi, trois habitants sur quatre vivront à moins de 10 minutes à vélo d'une Voie Lyonnaise à la fin du mandat.

Un nouveau nom

Le REV (réseau express vélo) est devenu les Voies Lyonnaises. Ce terme était connu des adeptes du vélo, moins par le grand public. Avec ce nouveau nom, la Métropole espère toucher un public plus large. « Le terme REV faisait trop penser à une autoroute à vélo. Or, ce n'est pas l'image que nous souhaitons renvoyer. Le public est en attente de sécurité et de confort, notamment pour les non cyclistes. Et de la continuité dans les voies cyclables », a expliqué le Vice-Président aux mobilités, Fabien Bagnon.

Les Voies Lyonnaises, un vocable qui fait écho aux voies romaines, comportera à terme 13 lignes. 12 seront opérationnelles d'ici la fin du mandat. Les pistes cyclables feront entre 3 et 4 mètres de large, systématiquement séparées de la chaussée où circulent les véhicules à moteur. Ces dimensions rendront possibles le dépassement des cycles à gros gabarit, la circulation à deux de front pour la convivialité, l'accompagnement des enfants...

Les Voies Lyonnaises vont sillonner le territoire métropolitain, mais la mobilité n'ayant pas de frontière, la Métropole fait le vœu de se coordonner avec les collectivités territoriales voisines pour développer une continuité cyclable.



Légende :

1	Vaulx-en-Velin Saint-Fons	○ 21 km
2	Cailloux Mions	○ 32 km
3	Quincieux Givors	○ 57 km
4	Lissieu Villeurbanne	○ 22 km
5	Saint-Fons par Francheville, Bron	○ 46 km
6	Rillieux la Pape Saint-Genis-Laval	○ 20 km
7	Rillieux Solaize	○ 34 km
8	La Tour-de-Salvagny Bron	○ 28 km
9	Jonage Saint-Genis-Laval	○ 37 km
10	Marcy-l'Étoile Meyzieu	○ 31 km
11	Craponne Chassieu	○ 25 km
12	Lyon Saint-Priest	○ 20 km
13	Rillieux Corbas	○ 24 km

**les Voies
Lyonnaises**

RÉSEAU 2030



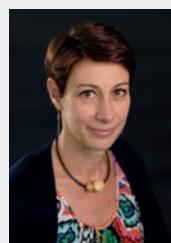
Zoom sur la ligne 1

Les travaux de la ligne 1 des Voies Lyonnaises, dont le tracé reliera Vaulx-en-Velin à Saint-Fons, vont débuter cet automne avec un premier tronçon, sur les quais du Rhône, entre le pont Churchill et le pont Gallieni.

La conception de cette ligne est confiée en régie au bureau d'études de la direction de la Maîtrise d'ouvrage urbaine (délégation Urbanisme et mobilités), placé sous la responsabilité de Juliette Pecoraro. « Mon équipe, explique-t-elle, comprend 18 personnes exerçant de multiples métiers : architecte, paysagiste, technicien, dessinateur projeteur... En moyenne, cela nous permet de conduire entre 20 et 25 projets par an, notamment des

aménagement de centre-ville. Le choix de nous attribuer tel ou tel chantier se fait en fonction de l'importance et des typologies d'opération, de notre plan de charge et de la longueur des temps d'ingénierie ».

Outre l'aménagement direct de cette ligne 1, l'équipe de Juliette Pecoraro a travaillé en parallèle sur le programme cadre des Voies Lyonnaises. « L'aménagement du réseau sera, en effet, conduit par divers maîtres d'ouvrage. Et pour donner de la cohérence à l'ensemble, nous avons réalisé un programme-cadre, version zéro, avec l'appui des équipes de la direction Maîtrise d'ouvrage urbaine et de la délégation Gestion et exploitation de l'espace public. Elle est actuellement présentée à nos partenaires institutionnels et associatifs et



Juliette Pecoraro,
responsable
service Bureau
d'études

visé à assurer une cohérence d'ensemble à ces tronçons ». Ce document cadre décrit les attentes de la Métropole concernant la signalétique, les gabarits de voie, l'insertion paysagère, la sécurisation, les passages de carrefours...

De nombreux paramètres vont être pris en compte le long des lignes des Voies Lyonnaises, comme la lutte contre les îlots de chaleur ou la gestion des eaux pluviales par des techniques alternatives en choisissant des revêtements adaptés. « La force que nous avons, souligne Juliette, c'est de disposer d'une forte expérience et des études qui ont été menées par la Métropole sur d'autres chantiers. Nous avons aussi la chance de pouvoir nous appuyer sur l'expertise de nos collègues gestionnaires de voirie ou spécialistes de la circulation par exemple et sur un laboratoire de voirie efficace ».

L'équipe de Juliette dialogue, en outre, avec d'autres intervenants pour les compétences qui sont les leurs comme la DGEEP pour la gestion ultérieure de ces voies, ou les villes, responsables de l'éclairage public et de la végétalisation du tracé.



Debout : Marie Poly, technicienne - Claire Winter, architecte - Fanny Anthoine-Milhomme, paysagiste - David Remond, dessinateur - Virgile Nicolas, ingénieur / Assis : Juliette Pecoraro, responsable service - Samuel Martin, architecte

Bron-Terraillon, un exemple des nouvelles pratiques urbanistiques

Le réaménagement du quartier Bron-Terraillon, préparé dans les années 2000 et qui aujourd'hui est en travaux, fait la synthèse des nouvelles orientations de l'urbanisme décrites précédemment. Ce quartier se caractérise par un nombre très important de copropriétés dégradées : les copropriétaires, au fil des années, n'avaient plus la capacité financière d'entretenir leurs logements et les parties communes, d'où une dégradation progressive de ce quartier brondillant. Depuis, il est entré en mutation dans le cadre de la politique de la Ville par le biais d'une opération de renouvellement urbain. L'habitat vétuste a été réhabilité ou démolit et les habitants relogés.

Et ce qui constitue désormais une pratique systématique des urbanistes a été appliqué à ce morceau de ville qui abrite 6 500 habitants. « *La concertation avec ces derniers a été au cœur de notre action* », souligne Marianne Le Floch, directrice de projet politique de la Ville, qui gère la maison du Terraillon (lire encadré). Ainsi, quand la décision a été prise de remplacer un grand parking et une barre d'immeuble par un nouveau parc urbain de 7 200 m² (Rosa Parks), les habitants se sont mobilisés pour proposer les grandes orientations de sa conception et de ses usages, notamment pour affirmer la volonté de créer un lieu pédagogique autour de la biodiversité. Par la suite, un travail d'observation, proposé par la

Ligue de protection des oiseaux, a permis de recenser 26 espèces, puis de les répertorier et de les décrire dans un petit livret.

Vie de quartier : les habitants se mobilisent

De très nombreuses actions qui mettent les habitants au centre du débat pour « le bien vivre » sont menées et accompagnées par l'équipe projet (cinq personnes) dirigée par Marianne Le Floch. Il s'agit par exemple d'utiliser une voirie non encore ouverte pour apprendre à faire du vélo, ou encore d'investir un espace encore vacant, une friche, pour valoriser l'image du quartier, en y organisant une exposition artistique à ciel ouvert présentant les œuvres réalisées par les enfants des écoles. C'est aussi, sur une autre friche, la création d'un poulailler, abritant des gallinacées de collection et géré par des habitants. Côté social, des clauses d'insertion sont instaurées dans les contrats des entreprises, avec lesquelles il est aussi organisé des rencontres métiers auprès des jeunes. Pour réaliser tout cela, la délégation Urbanisme et mobilités s'est ralliée un ensemble de compétences pour repenser la cité, en partenariat bien sûr avec l'ensemble des services métropolitains.



Marianne Le Floch, directrice de projet politique de la Ville Est, devant un jeu de parc Rosa Parks qui fait désormais la fierté des habitants du quartier.



ZAC en art : quand une friche devient une exposition à ciel ouvert

Une maison multiservices

La Maison du Terraillon où est basée l'équipe projet accueille non seulement la maison du projet dans le cadre du renouvellement urbain du quartier, mais aussi des services publics de proximité développés par la ville de Bron : une bibliothèque, un espace emploi, une permanence médiation santé, le Conseil de quartier et « Activ idées », un dispositif pour aider à la création d'entreprise.

EXPLORATION AU COEUR DES DONNÉES D'INTÉRÊT

Erasme, le laboratoire d'innovation ouverte de la Métropole de Lyon, service interne de la collectivité, déploie une offre de services activables par les directions métiers. Les plus connus sont sans doute les Mix-Remix (ateliers créatifs de prototypage de plusieurs jours) ou le dispositif d'incubation qui accompagne des porteurs de projets internes en 9 à 12 mois pour tester en grandeur réelle leurs idées. Mais Erasme, c'est aussi un service qui explore de nouvelles technologies et méthodologies pour les diffuser, au sein de notre collectivité. Pour illustrer cette activité, nous vous proposons de découvrir l'un de nos projets de R&D concret, la DatAgora...

Thomas Escure, David Parent, >
Moustapha Diouf, Anthony
Angelot, Patrick Vincent (Erasme)
et Audrey Cauchard (service
Données métropolitaines)
- Direction adjointe Usages et
Services numériques - travaillent
sur un cas d'usage afin de
répondre à la question
« Où planter des arbres ? »



DATAGORA : UN OUTIL D'ANALYSE ET D'AIDE À LA DÉCISION

Comment cartographier les besoins sociaux des territoires ? Peut-on prévoir quand une canalisation d'eau doit être changée ? Ces questions, portées par différentes directions de la Métropole, ont toutes un point commun : pour leur donner une réponse, nous allons devoir explorer et exploiter des données. Les identifier, les collecter, les croiser, les analyser, les représenter, les expliquer, montrer leurs limites... autant d'étapes nécessaires pour apporter des réponses satisfaisantes à ces problématiques.

Pour mener à bien ces étapes, Erasme, le service Données métropolitaines et l'Université de Lyon ont fondé le programme DatAgora, qui propose un cadre complet pour mener à bien des projets centrés sur la donnée d'intérêt général. Les objectifs de la DatAgora sont multiples : construire des expérimentations innovantes autour de problématiques transverses, aider à la visualisation de phénomènes complexes, accompagner la prise de décision, démocratiser l'usage de la donnée, faciliter la veille autour des données publiques, mettre en avant les travaux de chercheurs du territoire...

LA R&D CONTINUE ET LE CROISEMENT DE LA DONNÉE

Pour ce faire, DatAgora s'articule autour d'un lieu de valorisation de la donnée - actuellement l'UrbanLab d'Érasme - et d'une offre de service ressource à destination des métiers de la collectivité. Toutes les problématiques mobilisant la donnée peuvent être soumises ; de la « dataculturation » (formation à la culture de la donnée), jusqu'à la co-construction d'expérimentations produisant des dispositifs concrets d'aide à la prise de décision, en passant par la conduite de sprints rapides

DE LA VALEUR GÉNÉRAL



(ateliers) de valorisation de données existantes.

À titre d'exemple, la direction adjointe du Patrimoine végétal souhaite savoir où il est possible de planter des arbres dans le quartier de la Part-Dieu. Entre chantiers en cours, bâtiments omniprésents, lignes de tramways, réseaux souterrains d'eau et d'énergie, les contraintes sont nombreuses ! DatAgora est allé chercher l'ensemble de ces données auprès de ceux qui les produisent pour les réunir sur une unique carte : la carte de la plantabilité. Cette carte nous indique s'il est possible ou non de planter un

arbre pour chaque mètre carré du quartier.

LA MÉDIATION ET LA DIFFUSION DU SAVOIR AUTOUR DE LA DONNÉE

Afin d'augmenter l'impact de cette démarche, DatAgora propose d'aller plus loin et de faire de cette carte un dispositif interactif, véritable support d'aide à la prise de décision pour les professionnels et de médiation pour le grand public. Une maquette tridimensionnelle du quartier est créée en lego - lowtech et modulable - sur laquelle les données sont projetées. Cela permet de mieux se représenter les données et les enjeux pour chacun, mais aussi d'échanger in situ autour de la maquette dans un objectif de médiation ou de concertation. Il est enfin possible d'interagir directement avec le sujet : y poser un lego vert symbolisant un arbre fait instantanément changer les données. Ainsi, différents scénarios de végétalisation peuvent être explorés pour choisir le plus pertinent !

Ce sujet a été le premier traité par la DatAgora, mais en appelle déjà beaucoup d'autres : diagnostic social du territoire, maintenance prédictive des canalisations, usages des données personnelles (self data), médiation industrielle, évolutions des mobilités... DatAgora va continuer à explorer de nouveaux modes de faire et partenariats, avant de se déployer en 2022 dans sa version définitive.

➔ Si vous souhaitez vous faire accompagner par la DatAgora pour l'un de vos sujets, contactez : datagora@lists.erasme.org

➔ Pour découvrir l'ensemble des projets et expérimentations participatives d'Erasmus, rendez-vous sur le site erasme.org

L'ALGORITHME AU SERVICE DES ARBRES !



Voilà 20 ans que Pascal Goubier, directeur adjoint du Patrimoine végétal, travaille avec les équipes d'Erasmus. Ils ont déjà des habitudes de travail et lorsqu'ils se rencontrent sur Canopée Remix en novembre 2020 (un programme d'innovation ouverte pour accélérer la construction de la ville arborée de demain), c'est tout naturellement qu'ils évoquent le projet DatAgora. « Ça a fait tilt tout suite, explique Pascal Goubier. Je leur ai alors demandé s'ils pouvaient me produire une carte de plantabilité d'arbres pour les 59 communes de la Métropole. Avec pour gageure supplémentaire : visualiser sur cette carte des ronds de 5 mètres de diamètre où je puisse avoir une surface libre tant au-dessus que dessous. » Pourquoi ce défi ? Parce que lorsque Pascal Goubier (ou plus exactement sa direction adjointe) a pour projet de planter un arbre, il est obligé de passer par une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT). Une mesure obligatoire à prendre préalablement à l'exécution de tous travaux effectués à proximité d'ouvrages de transport ou de distribution d'électricité, de gaz, d'eau, d'ouvrages d'assainissement, d'ouvrages de télécommunications, subaquatiques afin d'éviter tout risque d'accident et d'atteinte aux ouvrages. Et, comme d'aucuns l'auront compris à la lecture de l'énumération : interroger et prévenir l'ensemble des exploitants de réseaux sur la possibilité de faire ou non un trou, cela demande du temps, beaucoup de temps et d'énergie. « Alors cette carte, conclut Pascal Goubier, elle nous permettra d'aller, non plus au hasard, mais à l'essentiel. Un gain de temps infini ! »

C'EST L'HEURE DE LA CANTINE !

Ce mois-ci, rendez-vous dans les cuisines du restaurant scolaire du collège Louis Aragon à Vénissieux où déjeunent chaque jour plus de 150 élèves. Nadir Kaced, chef cuisinier et ancienne toque blanche lyonnaise, accueille Yann Fauria, enquêteur au sein de la subdivision Collecte Est (délégation gestion et exploitation de l'espace public) pour lui faire découvrir son quotidien.



BIO EXPRESSO

Nadir Kaced

Après avoir obtenu son bac pro hôtelier option cuisine, Nadir a travaillé pour le chef Pierre Orsi, meilleur ouvrier de France et chef étoilé au guide Michelin. Il a ensuite ouvert son premier restaurant semi-gastronomique à l'âge de 23 ans, avant de réaliser un autre projet 100% bio et local à Vaise. À 30 ans, il se lance dans l'événementiel et crée sa société de prestations traiteur. La crise sanitaire le contraint à arrêter cette activité. En janvier 2021, il intègre la Métropole de Lyon en tant que chef cuisinier dans un collège de Vénissieux.

UNE ROUTINE BIEN HUILÉE

Chaque matin, après un réveil à 4h, Nadir enfourche son vélo pour 1h30 de trajet depuis son domicile jusqu'à son lieu de travail à Vénissieux. Il y retrouve Bernadette Bey, son bras droit en cuisine, qui exerce dans les collèges métropolitains depuis plus de vingt ans. « Avec Bernadette, nous sommes les premiers sur les lieux, raconte Nadir. À 6 heures, on réceptionne les livraisons du jour : fruits, légumes, poissons, produits laitiers... Puis on lance les préparations : épluchage, découpe des légumes, cuisson... Vers 8 heures, on fait une pause tisane pendant laquelle on se raconte les potins et on réattaque jusqu'à 11h. » Les enfants commencent à

arriver par vague dès 11h30 et jusqu'à 13h. Si les entrées et les desserts sont en libre-service, les plats chauds, eux, sont servis directement par Nadir et Bernadette. « Cela nous permet de créer du lien avec les jeunes. Car le temps de cantine est aussi un moment d'échanges, de transmission de valeurs et de convivialité. » Côté convivialité, les élèves ont d'ailleurs droit à une pâtisserie concoctée par le chef spécialement pour eux le jour de leur anniversaire ! L'après-midi, de 13h à 15h, est dédié au nettoyage de la cuisine et aux tâches administratives. Nadir assure notamment la traçabilité des produits en entrant chaque jour dans un logiciel toute la marchandise utilisée.



^ Yann a mis la main à la pâte à pain, aux côtés de Nadir, chef cuisinier.



DU BIO ET DU LOCAL

Au menu de ce jour : carottes râpées, filet d'aiglefin sauce estragon et tarte à la praline. De quoi réveiller les papilles ! Dans ce restaurant scolaire, tout est produit sur place et fait maison, même le pain et les pâtisseries. « *Je suis venu à la Métropole pour réaliser le défi lancé par la collectivité : proposer aux jeunes des menus 100 % bio, issus à 50 % de produits locaux et avec a minima deux menus végétariens par semaine. Je veux montrer que c'est possible !* » explique Nadir. « *Les surgelés et les conserves, très peu pour moi ! En faisant moi-même mon pain, je divise par 2 son coût. Cela me permet d'économiser d'un côté pour mieux dépenser de l'autre.* » Le chef peut ainsi acheter des produits de meilleure qualité, comme cette viande bio de l'Allier

au menu de demain ou encore ces yaourts bio des Monts du Lyonnais que les enfants retrouvent sur les présentoirs.

FAIRE PREUVE DE CRÉATIVITÉ

Nadir conçoit ses menus en fonction des produits de saison et en suivant les recommandations du plan national nutrition santé. Tous les menus sont partagés et validés par la diététicienne de la Métropole et la gestionnaire du collège. « *J'imagine des plats pour faire découvrir de nouvelles saveurs aux enfants, tout en leur donnant envie d'y goûter. C'est là tout le challenge, confie Nadir. Il faut être créatif et malin, comme dans cette recette de saumon en croûte dans lequel se cachent... les légumes !* »

IMPRESSIONS

YANN FAURIA

« *En tant qu'adepte du fait maison et des produits locaux, je suis totalement en phase avec le travail de Nadir. Il me semble nécessaire d'engager cette démarche du bio et du local auprès des jeunes et de leur apprendre à bien manger. J'ai été très étonné de voir qu'ils n'étaient que deux en cuisine pour préparer les repas de plus de 150 collégiens. Ils sont parfaitement organisés. Je ne m'attendais pas non plus à ce que le chef fasse lui-même son pain ! Tout cela est bien différent de mes souvenirs de collégien... Nadir m'a donné envie de retourner manger à la cantine !* »



ET LES RESTES DANS TOUT ÇA ?

Enfin quand Yann, en tant que professionnel du tri et des déchets, le questionne sur le gaspillage alimentaire, Nadir répond : « *On n'a pas beaucoup de restes. Et quand on en a, je les retravaille pour le lendemain. Rien n'est perdu. De plus, chaque jour, nous faisons une pesée de nos poubelles, cela nous permet d'évaluer la quantité de déchets alimentaires produits. En parallèle, nous avons fait une demande de compost que nous espérons pouvoir bientôt installer.* »



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les plats témoins sont des échantillons représentatifs (entre 80 et 100g) des différents plats distribués aux consommateurs, qui sont mis à disposition des services officiels de contrôle pour être prélevés en cas de suspicion de toxi-infection alimentaire collective. Ces échantillons doivent être réalisés en fin de service pour toutes les denrées préparées ou manipulées et conservés au minimum 5 jours.

QU'EST-CE QUE l'enquête CQVT ?

Dans le secteur public, l'amélioration des conditions et de la qualité de vie au travail (CQVT) est une démarche qui regroupe toutes les actions permettant de combiner qualité des conditions de travail des agents et qualité du service public. Elle s'appuie fortement sur l'expression et la participation des agents. L'enquête CQVT en est un des outils principaux, l'opportunité d'un questionnement direct des agents.

Suite à la création de la Métropole, une enquête - initiée en 2016 par le CHSCT - sur les conditions de travail avait contribué à l'élaboration du Plan de prévention des risques psycho-sociaux et d'amélioration de la qualité de vie au travail. Ce plan avait permis de déployer une soixantaine d'actions parmi lesquelles : le lancement du télétravail, le soutien aux aidants familiaux, le projet « 1 agent, 1 compte », la mise en place des conciergeries, la charte de la déconnexion, le référentiel managérial, la mise en place d'une formation sur la prévention des risques psycho-sociaux...

1 ENQUÊTE, 4 THÈMES

Du 11 octobre au 10 novembre, la collectivité organise, en concertation avec le CHSCT, une nouvelle enquête CQVT auprès de tous les agents, qui permettra de réévaluer, voire sur certains sujets de définir des stratégies et des plans d'actions. Structurée en 4 thématiques de notre quotidien, elle vise à récolter nos ressentis et attentes sur :

- nos conditions de travail ;
- notre qualité de vie au travail et l'articulation entre nos vies professionnelle et personnelle ;
- la politique sociale, afin de prioriser ou réorienter certaines actions sociales ;
- nos pratiques sportives et de loisirs, afin de recueillir des informations sur les activités attendues des agents et sur les aides qu'ils estiment les plus pertinentes.

La direction Responsabilité sociale de l'employeur & préventions



(DRHMG) pilote cette enquête, puisque ses missions en couvrent tous les champs : conditions de travail, aides et soutiens nécessaires à la vie quotidienne des agents. La direction Innovation numérique & systèmes d'informations (DINSI) et le service de la Communication interne sont également mobilisés.

L'ÉCHANTILLONNAGE, UN TRAVAIL PRIMORDIAL

L'échantillonnage va permettre de contrôler que les analyses réalisées sur les données finales soient bien représentatives de l'ensemble des agents de la collectivité. C'est un travail primordial car c'est de cela que dépendra la capacité à extrapoler les connaissances qui seront acquises à partir des réponses des agents. C'est pourquoi l'enquête débute par des questions obligatoires visant justement à permettre ce contrôle : genre, tranche d'âge, ancienneté, catégorie... Une approche essentielle pour être en phase avec la réalité du terrain.

Bien sûr, plus le taux de participa-

tion à l'enquête sera élevé, plus les résultats seront représentatifs de nos quotidiens, de nos besoins et de nos attentes... alors à vos claviers !

UNE ENQUÊTE ANONYME ET DÉMATÉRIALISÉE

L'enquête est prioritairement dématérialisée et accessible depuis n'importe quel terminal professionnel ou personnel disposant d'un accès à internet (ordinateur, tablette, smartphone). Il est possible d'y répondre en plusieurs fois : c'est la raison pour laquelle chacun doit se connecter via son compte informatique Métropole (login/mot de passe Grand Lyon) pour y accéder. Toutefois, dès la connexion établie, les réponses sont immédiatement rendues anonymes.

Une alternative via formulaire papier est mise à disposition des agents ne travaillant pas sur ordinateur (se rapprocher de son manager). Ces enquêtes papier sont à renvoyer, au plus tard le 10 novembre, par courrier interne à l'attention de « DRHMG/DRSEP - Enquête ».

CE QU'IL FAUT RETENIR

- Enquête accessible sur Comète du 11 octobre au 10 novembre
- 4 grandes thématiques
- 120 questions
- Temps de réponse estimé : entre 30 et 45 minutes
- Votre participation est essentielle !



POUR RÉPONDRE À L'ENQUÊTE :



<https://bit.ly/3kNfp7t>

3, 2, 1... ACTIONS !



AÏCHA AMIRI
« LES ACTIONS COLLECTIVES, C'EST UNE PASSION POUR MOI, J'Y VOIS UN RÉEL INTÉRÊT. »

Aïcha Amiri est assistante sociale depuis 22 ans. Passionnée par son métier, elle accompagne les familles et les personnes isolées. La rencontre se déroule dans son bureau au sein de la Maison de la Métropole pour les Solidarités (MDMS) de Lyon 3-6. Les murs sont tapissés de cartes postales qu'elle reçoit des personnes qu'elle suit, de dessins d'enfants et de citations positives et inspirantes.

Pourquoi ces citations ?

Je travaille beaucoup avec les citations. Elles accrochent le regard des personnes que je reçois et permettent de libérer la parole. Je les choisis de telle sorte qu'elles puissent avoir un retentissement sur les gens.

Qu'est-ce qui a évolué dans la pratique de votre métier ces dernières années ?

La mise en place d'actions collectives. Il s'agit d'interventions complémentaires aux accompagnements individuels qui donnent aux personnes que nous suivons la possibilité de prendre part de manière collective à un projet créatif. En introduisant de l'extériorité positive et une certaine forme de pouvoir d'agir, ces pratiques permettent aux participants d'être valorisés et d'instaurer un lien de confiance avec les travailleurs sociaux.

Plus concrètement, comment ça se passe ?

D'abord je crée des projets, puis les propose à ma hiérarchie qui m'apporte pleinement sa confiance. Ensuite, je réunis sur le territoire un comité de pilotage composé d'une équipe pluridisciplinaire motivée. La complémentarité des compétences et le travail d'équipe sont indispensables à la réussite d'une action collective. Nous disposons également du soutien de l'administration et d'une autonomie nous permettant de mener des projets dans l'intérêt des usagers et qui répondent pleinement aux missions du service public. C'est très motivant !

Quels sont les bénéfices de telles actions auprès des personnes en situation de fragilité ?

J'ai vu des transformations incroyables ! Ces actions

améliorent l'estime de soi des participants, la prévention, l'inclusion sociale, mais aussi la communication au sein du couple, de la famille, de la fratrie. On constate de réels progrès.

Quelle action collective avez-vous récemment mis en place ?

Pour faire face à la souffrance psychique qui a envahi le quotidien de bon nombre de personnes depuis le début de la crise sanitaire, il se tient en ce moment un groupe de parole « *La vie devant soi* », en partenariat avec la fondation ARHM (Action recherche handicap et santé mentale). L'objectif est d'offrir dans un lieu suffisamment sécurisé – en MDMS –, un échange et une écoute attentive afin de faciliter le lâcher-prise et libérer la parole.

Et quels sont les projets à venir ?

En tant que référente sur les violences conjugales, je travaille actuellement, avec des collègues et l'association Au Tambour, sur le projet « *Être Femme-Être Soi* » qui se tiendra le 25 novembre prochain, lors de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Cette action s'adresse à toutes les femmes que nous accompagnons. Au programme : un temps d'information et d'échange sur la thématique du consentement, suivi par un moment plus convivial avec notamment une initiation au madison et à la danse orientale. Et dès novembre prochain, l'action collective « *L'Instant Bien-Être* », qui permet à des femmes de prendre un temps pour elles, reprendra pour la 3^e année consécutive, en partenariat avec l'école Peyreffite esthétique. Voilà pour l'actualité du moment, mais j'ai encore pleins d'idées pour la suite... !

Avec la mise en place d'un composteur expérimental situé au pied de l'Hôtel de Métropole, notre collectivité œuvre à l'exemplarité des pratiques. Cette opération, co-pilotée par la direction adjointe Déchets (DTEE) et la direction Patrimoine et moyens généraux (DRHMG) a un double objectif. Celui relatif à l'exemplarité des structures publiques via le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) et celui de la feuille de route d'amélioration du tri (FRAT), portant notamment sur l'organisation des missions entre services de la collectivité.



OCTOBRE 2021 - Ouvert les lundis, mercredis, et vendredis de 8 h 30 à 16 h 00
Fermé les mardis et jeudis - Contact : Cécile TREGUIER : 04 78 63 41 96

SPECTACLES

AUDITORIUM

- Chucho Valdes
- Yael Naim/Keren Ann
- Retour vers le futur (ciné concert)
- Jordi Savall
- Merry Christmas
- Siegfried et L'anneau (à partir de 7 ans)
- La chauve-souris (opérette)
- Journée des tout-petits (de 3 mois à 3 ans)
- Afterwork
- Midi l'AO



BOURSE DU TRAVAIL

- The rebats
- Messmer
- Goldmen-Tribut 100%



HALLE TONY GARNIER

- Disney en concert
- Julien Clerc
- Mario Luraschi
- Jeff Panacloc Adventure
- Best of 80'
- Clara Lucciani
- Starmania
- Amir



MAISON DE LA DANSE

- Navdhara india danse théâtre
- Angelin Preljocaj
- José Montalvo



OPÉRA DE LYON

- Grégory Maqoma
- La maîtrise chante Noël
- Brindisi ! Soirée de réveillon



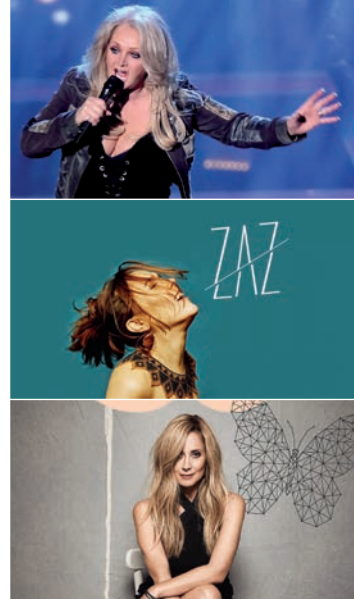
RADIANT-BELLEVUE

- Carla Bruni
- Deluxe
- La Femme qui danse
- Tutu
- Christelle Cholet



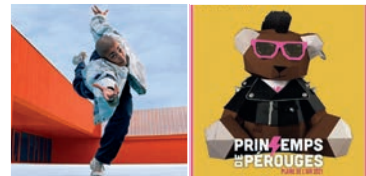
SALLE 3000

- Bonnie Tyler
- Zaz
- Lara Fabian



FESTIVAL

- Karavel
- Printemps de Péruges
(Deep Purple, Francis Cabrel)



EXPOSITIONS/MUSÉES/VISITES

- La Sucrière : Antoine de Saint-Exupéry
- Lyon city card 365 jours



SPORTS

- OL :
- LOU RUGBY





MIEUX SE CONNAÎTRE POUR AGIR PLUS FORT ENSEMBLE

« On ne vous voit qu'au moment des élections ».

Cette phrase, qui ne l'a pas dite ou entendue, s'appliquant aussi bien aux élus politiques que syndicaux. En 2018, l'alliance UNSA-UNICAT a remporté les élections professionnelles à la Métropole. En décembre 2022, vous serez amenés à juger des résultats obtenus et à voter à nouveau. Au-delà du bilan de nos actions communes, que nous vous présenterons dans le détail, des victoires comme des insuffisances, des priorités pour l'avenir, des échanges que nous voulons nombreux, **il est essentiel que vous nous connaissiez mieux. Pas seulement nos structures syndicales, mais les femmes et les hommes qui, au sein de l'UNSA et l'UNICAT, agissent pour vous au quotidien, qui vous représentent et vous défendent (suite UNICAT)...**

SEULS ON VA PLUS VITE. ENSEMBLES ON VA PLUS LOIN.

**N'hésitez pas à rejoindre l'UNSA
et l'UNICAT sur notre site commun
www.unsametropoledeleyon.fr**

UNSA Grand Lyon - 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
04 28 67 56 46 - unsa@grandlyon.com



... MIEUX SE CONNAÎTRE POUR AGIR PLUS FORT ENSEMBLE

...C'est pourquoi, **dès le 1^{er} novembre prochain, nous vous invitons à nous retrouver, dans la page qui nous sera dédiée, chaque mois, dans Comète.** Nous aurions voulu pouvoir communiquer directement avec vous, par vos boîtes mail. Refus de notre employeur. Dommage, mais c'est un premier pas. Premier pas essentiel pour mieux se connaître, étape indispensable **pour établir entre vous et nous confiance, respect et transparence.** Vous pouvez d'ores et déjà communiquer avec nous, via **notre site commun www.unsametropoledeleyon.fr ou mieux, venir nous rencontrer sur le terrain, lors des réunions d'informations syndicales régulières que nous tenons dans tous les espaces métropolitains.**

SEULS ON VA PLUS VITE. ENSEMBLES ON VA PLUS LOIN.

**N'hésitez pas à rejoindre l'UNSA
et l'UNICAT sur notre site commun
www.unsametropoledeleyon.fr**

Pour plus d'information : 06 62 24 69 39
Bruno COUDRET Secrétaire Général de l'UNICAT.



MOBILISEZ POUR NOS SALAIRES NOS EMPLOIS ET NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

La CGT a interpellé le gouvernement, face à ses projets de régression sociale, tout en formulant des solutions économiques et sociales pour sortir de la crise sanitaire. En cette rentrée, plusieurs organisations syndicales CGT - FO - FSU - Solidaires - FIDL - MNL - UNEF - UNL affirment l'urgence d'augmenter le point d'indice de la fonction publique, les grilles de classification, les pensions, les minima sociaux et les bourses d'études.

C'est pourquoi nous exigeons :

- **L'abandon définitif des contre réformes de retraites et de l'assurance chômage, un vrai travail avec un vrai salaire pour toutes et tous et l'égalité professionnelle femmes/hommes.**
- **Des mesures salariales à la hauteur de la perte de leur pouvoir d'achat pour les agents de la fonction publique qui attendent**

toujours et depuis des années.

Faisons de cette rentrée, une mobilisation des femmes et des hommes de toutes les professions, les jeunes, les retraités.es, pour obtenir de meilleurs salaires, pour les droits des salariés et une meilleure protection sociale. D'ores et déjà, les organisations syndicales ont décidé de se revoir à l'issue de la **mobilisation du 5 octobre** par la grève et les manifestations organisées en interprofessionnelle.

CGT Métropole : 04 28 67 56 52 - cgt.metropole@grandlyon.com

CGT UFICT : 04 28 67 56 47 - cgt.ufict.metropole@grandlyon.com

Adresse d'accueil : Immeuble Gémellyon Sud - 59 boulevard Vivier Merle 69003 Lyon. BP : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.

CGT STEP CI : 04 28 67 56 54 - cgtstepci@yahoo.fr

Adresse accueil et postale : Bourse du travail - salle 21 - Place Guichard 69003 Lyon

<http://cgt-metropoledeleyon.reference-syndicale.fr/>



La Cfdt vous aide pour faire aboutir les ruptures conventionnelles

Les ruptures conventionnelles sont des contrats conclus entre les agents (fonctionnaires ou en CDI) et la collectivité pour ceux qui souhaitent quitter la fonction publique.

La **Cfdt** est intervenue en Comité Technique pour vous défendre sur ce sujet avec notamment l'élargissement des demandes aux projets personnels et la limitation des délais d'instruction par l'administration à six mois.

La section **Cfdt** accompagne des adhérents qui souhaitent obtenir une rupture conventionnelle à la Métropole de Lyon.

Sur la base d'un projet professionnel ou personnel, il est possible d'obtenir une indemnité de départ, jusqu'à plusieurs dizaines de milliers d'euros. Le montant de cette indemnité dépendra de votre indice, de votre ancienneté et de la négociation avec la collectivité.

La section **Cfdt** de la Métropole de Lyon aide avec succès les agents pour conclure de tels accords.

Nous sommes compétents, en tant que négociateurs avertis, disposant des outils de simulation des indemnités, pour faire aboutir vos demandes.

N'hésitez pas à faire appel à la **Cfdt**.

Notre blog cfdtmetropoledeleyon.com

Contactez la Cfdt : 04 28 67 56 51 ou par mail cfdt@grandlyon.com

Blog : cfdtmetropoledeleyon.com



Accord cadre télétravail : place à la négociation

Un accord-cadre relatif à la mise en œuvre du télétravail dans les trois fonctions publiques signé le 13 juillet 2021 fixe les modalités de mise en place du télétravail dans les différents services administratifs. Les administrations devront engager des négociations auprès des instances de dialogue social d'ici le 31 décembre 2021 pour décliner cet accord à leur niveau. Que contient l'accord ?

- Télétravailler à raison de 3 jours par semaine maximum pour un temps plein. La possibilité de travailler plus de 3 jours par semaine est accordée à un agent proche aidant, avec l'accord de l'employeur, et à une femme enceinte, sans accord préalable du médecin du travail.
- Le texte insiste sur la nécessité de garantir le droit à la déconnexion et de mesurer la charge de travail. Il accorde une part importante à la prise en compte de la santé, de la sécurité, des conditions de travail au domicile et de la prévention des risques physiques et psychosociaux.
- Une indemnisation forfaitaire des frais de télétravail

Place aux négociations : vos représentants CFTC sont présents pour défendre vos droits.

Syndicat CFTC - Immeuble Gémellyon Sud

Local : 59 bld Vivier Merle - Lyon 3

Boîte Postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.

Tél : 04 28 67 56 49 - 06 65 15 97 47 - Contactez-nous par mail :

cftc@grandlyon.com / Blog : <https://www.cftcmetropoledeleyon.fr/>



Y a t il un pilote dans le bateau de l'eau potable ?

Le Président a stoppé la délégation de service public de l'eau potable confiée à Eau Grand Lyon Véolia pour une reprise au 01/01/2023 en régie publique à autonomie financière. Les salariés seront de droit privé

sauf directeur et comptable. C'est un choix politique. Nous n'avons pas à juger de sa pertinence. **Par contre**, la CFE-CGC a le **devoir d'alerter** sur les **conditions de ce transfert financier, technique et surtout humain**. Préparer un tel changement sans avoir étudié les coûts, sans avoir décidé, à 1,5 an de la date butoir, comment cette régie va se faire, relève de l'inconscience de la réalité du travail à abattre. **L'administration en est où ? A ce jour, nulle part ! Pourquoi ? Réponse simple : un projet n'avance qu'avec la désignation d'un pilote à qui sont délégués pouvoirs de décision et moyens humains. Où sont-ils ? En attendant, le temps s'écoule, se perd. Espérons que l'eau coule jusqu'à nos robinets.**

La version longue de l'article est à lire sur notre blog.

Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon

Pour venir nous voir : Immeuble Gémellyon Sud, 59 bd Vivier Merle
Boîte Postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
Tél : 04 28 67 56 45 - Email : cgc@grandlyon.com
Blog : cqcmetropolede lyon.blogspot.fr



FO - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 48 - fo@grandlyon.com



Aujourd'hui, l'épidémie de Covid-19 est l'occasion pour le gouvernement de porter de nouvelles attaques aux droits des travailleurs qu'ils soient salariés du secteur privé ou agents publics. Ces mesures apparaissent comme de nouvelles attaques contre le statut de la Fonction Publique. Les annonces de primes déjà octroyées de façon très inégalitaires, ne répondent en aucun cas à l'enjeu, dans la fonction publique, d'une véritable revalorisation tant des carrières que des salaires, seuls à même de reconnaître l'engagement quotidien et sans faille des fonctionnaires. Vos primes ne sont que saupoudrage, et présentent par ailleurs le risque déjà mesuré dans les services de constituer un outil de division entre agents puisque distribuées de manière opaque et parcellaire.

Adresse postale : 20 rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03
Adresse physique : Gémellyon - 1^{er} étage - 59 Bd Vivier Merle - 69003 Lyon / **Tél. :** 04 28 67 56 57
E-mail : sud@grandlyon.com / **Site internet :** <http://www.sud-ct.fr>



Évolution d'une prestation COMITÉ SOCIAL

Nous avons été, il y a quelques semaines, confronté à une situation particulière qui a attiré notre attention d'administrateurs.

Même si nous travaillons souvent sur le catalogue des prestations, nous pouvons passer à côté de certains détails.

En effet, pour rappel les prestations du COS sont ouvertes aux agents actifs mais aussi aux agents retraités dans les 12 mois de leur départ. L'expression : « **l'exception qui confirme la règle** » prend ici tout son sens avec la prestation «garantie obsèques » (ce n'est certes pas celle à laquelle nous avons le plus envie de penser, mais elle existe). Elle est la seule qui ne concerne (qui ne concernait) pas les agents retraités.

Nous avons palier à cette incohérence en votant, au dernier CA de juin, une modification pour permettre à tous les agents retraités ainsi que leur ayant droit, d'obtenir cette aide.

Cette allocation sera versée par le COS au membre de la famille ou au prestataire des obsèques sur présentation d'un justificatif.

FA - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 50 - fafpt@grandlyon.com



FSU - Adresse d'accueil : Gemellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex
04 28 67 56 55 - Port. 07 63 07 86 85 - FSU@grandlyon.com



Certains de nos collègues des musées et des parcs sont en service fréquemment le week-end. Cette contrainte qu'ils acceptent au nom de la continuité du service aux usagers nuit à leur vie familiale et personnelle. Ils nous signalent souvent qu'elle est très peu valorisée.

CNT - 44 rue Burdeau 69001 Lyon
06 76 16 38 17 - cnt@grandlyon.com



**950 AGENTS
ONT PARTICIPÉ AU
CHALLENGE MOBILITÉ !**

**CETTE ANNÉE, CELA
REPRÉSENTE 12 515 KM
PARCOURUS EN MODE
DOUX OU ACTIF.**

